

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

AS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02472

Société : 164889

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Doukkali Oum Keltoum

Date de naissance :

Adresse : 12 Rue Yamy et Binant Rés Karam 5ème
APP 28 Biélereder - Casab.

Tél. : 0664901841 Total des frais engagés : 2786,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. Badie Azzaman MEHADI
Chirurgien Cardio-vasculaire
Cardiologue

Date de consultation : 31/01/2022

Nom et prénom du malade : Doukkali Oum Keltoum

Age : 22

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Céphalées - Dyapnée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Signature de l'adhérent(e) : Le 31/01/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2020	CS	23	Gratuit	P. Badie Azzaman NEHMA Chirurgien Cardiaque et Vasculaire Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. RAHAI Ben Ahmed Désiré en Pharmacien BEN RAHAI Tunisie	Fax : 022 22 83 03 Tél : 022 22 83 03	1281,8

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICAL Dr. SAYED ABD 196, Avenue de la Blanca - Tel: 22222222 NPE : 093000594	08/02/22	1110 B	1505 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

31/01/2022

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie
 et

Pathologie Vasculaire
 de la Faculté
 de

Médecine de PARIS

Ancien Interne
 des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société
 Française de Cardiologie

Mme DOUKKALI Dina Kelteum

Régime peu salé

185/100x3

Safflu 250

n°3

2 bouffées matin et soir



451/3

Ventoline 100 suspension

n°1

4 bouffées toutes les heures x 3 heures
 puis toutes les 6 heures.

791/2

Argix 500

n°4

1 comp. par jour

205/100x2

Co-Anginil 50/12.5

n°5

1 comp. par jour

158/100x1

Tafix 40

n°6

1 comp. par jour le soir au coucher

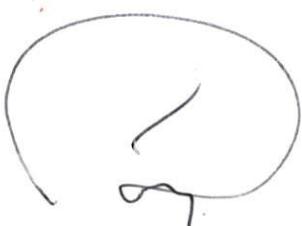
158/100x1

Escarben

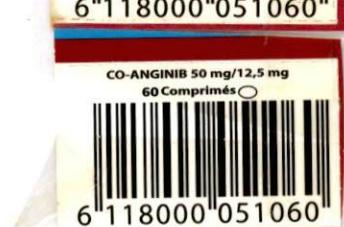
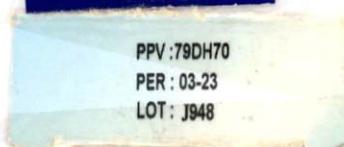
n°7

1 comp. par jour

128/19



Dr. Badie Azzaman MEHADI
 Chirurgien Cardiaque et Vasculaire
 Casablanca





مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

101 / 2022

الدكتور محمد علاوي
Dr. Mohamed ALLAOUI
CARDIOLOGUE
DES de Cardiologie
et
Pathologie Vasculaire
de la Faculté
de
Médecine de PARIS
Ancien Interne
des
Hôpitaux de NANCY
Membre de la Société
Française de Cardiologie

Mme DOUKKALI Douri Keltouim

Prière de faire le bilan suivant:

- Glycémie à jeun - HbA1C
- Uriée sanguine - Crétatinnémie -
Clairance de la crétatinnine - Kaliémie -
Natrémie
- Bilan lipidiique complet
- ALAT, ASAT, γ-GT
- Dosage Vitamine D.

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax: 05 22 22 41 52
INPE : 093000594

P. Badie Azzaman MEHDJI
Chirurgien Cardiaque et Vasculaire
Casablanca

L'ABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALE

196, AV.Mers Sultan Appt.32, 5ème étage
(À côté de la clinique DES JARDINS)
Tél. & fax : 05 22 22 41 52

Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien

Facture n° 2BHI0735

CASABLANCA LE : 08/02/2022

Analyses effectuées le: 08/02/2022

Pour.....: **Mme DOUKKALI OUM-KELTOUM**

Sur prescription du: Dr

Code.....: 3BP9961



Organisme.....: **NON CONVENT°**

Examen:

GLY=B30 HBA1C=B100 UREE=B30 CLCR=B50
K=B30 NA=B30 CHT=B30 HDL=B50
LDL=B50 TRIGL=B50 LIP=B30 GOT=B50
GPT=B50 GGT=B50 VITD=B450 CREA=B30

Cotation : (B 1110)

Montant Net : 1505.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE CINQ CENT CINQ Dhs 00 Cts

Dr. SAYEH Fahd
LABORATOIRE MERS SULTAN
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax: 05 22 22 41 52
INPE : 093000594



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du : 08/02/2022 à: 09:07

Référence : 20208NC29

Matricule :



3BP9961

10/02/2022

Mme DOUKKALI OUM-KELTOUM

Médecin: Dr.

NON CONVENT^o

EXAMENS DE SANG BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Glycémie..... Soit	1,33 7.38	g/l mmol/l	(0.70 - 1.10) (3.8 - 6.1)
Hémoglobine Glyquée..... (par H.P.L.C)	6,10	%	
> 8 Action à entreprendre			
< 7 Objectif			
< 6 Niveau non-diabétique			
Urée	0,37	g/l mmol/l	(0.15 - 0,50) (2.5-7.5)
Soit.....	6.14		
Creatinine	7,24	mg/l pmol/l	(5-12) (44-106)
soit.....	63.7		
Sodium.....	136,6	mmol/l	(135 - 145)
Cholestérol Total.....	3,23	g/l mmol/l	(1,45-2.00) (3.70-5.20)
Soit.....	8.33		
Cholestérol H.D.L.....	0,42	g/l mmol/l	(0.45-0.65) (0.9-1.68)
Soit.....	1.08		
Cholestérol L.D.L.....	1,92	g/l	(< 1,8)
Lipides Totaux.....	10,55	g/l	(5 - 8)
Triglycérides.....	2,92	g/l	(0.5 -2)
Transaminase - SGOT... : Transaminase - SGPT.... : Gamma G.T..... : Potassium..... :	16,0 15,9 20,3 4,01	UI/l UI/l UI/l mmol/l	(< 31) (< 31) (<35) (3,5-5,5)

LABORATOIRE
MERS SULTAN
10/02/2022



Dr. Fahd SAYEH

مختبر التحاليلات الطبية LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du : 08/02/2022 à : 09:07

Référence : 20208NC29

Matricule :



3BP9961

10/02/2022

Mme DOUKKALI OUM-KELTOUM

Médecin: Dr.

NON CONVENT°

VITAMINE D2 + D3 (25 Hydroxy-Cholécalciferol) (Chimiluminescence CLIA)

(Chimiluminescence CLIA)

Resultat.....: Soit.....:

21,29
53,22

*Attention nouvelles normes

ng/ml nmol/l

Carence vitaminique D

⋮ < 20 < 50

Insuffisance vitaminique

: 20 à 29 50 à 72,5

Insuffisance visuelle

: 30 à 100 75 à 250

Possible intoxication vitaminique D : > 100

LABORATORIUM
180. 
Dr. B. ...
Tel: 0522 22 22 22



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du : 08/02/2022 à:09:07

Référence : 20208NC29

Matricule :



3BP9961

10/02/2022

Mme DOUKKALI OUM-KELTOUM

Médecin: Dr.

NON CONVENT^o

BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

Débit de Filtration Glomérulaire (MDRD)

Age.....	70	ans
Poids.....	78	kg
Creatinine.....	7,24	mg/l
		(5 - 12)

CLcr = **87,95 ml/min/1,73 m²**

Niveau I : > 90 signifie normal ou DFG élevé

Niveau II : 60-89 signifie défaillance minime

Niveau III : 30-59 signifie défaillance moyenne

Niveau IV : 15-29 signifie défaillance importante

Niveau V : < 15 signifie défaillance totale

EXAMEN DES URINES

Clairance de la Creatinine

Diurése de 24h.....	1300	ml
Creatinine sanguine.....	7,24	mg/l
Creatinine urinaire.....	752,2	mg/l

Clairance à la créatinine: **93,79** ml/mn (90-160)

* Sous réserve d'un bon recueil des urines des 24h

